

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.  
Un masquage de ces données a été réalisé

**A.Z BARBER**  
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €  
1 RUE DE LA MADELEINE – 77170 BRIE-COMTE-ROBERT  
RCS MELUN 905 261 541  
(ci-après la "Société")

---

## **DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 1ER MAI 2026**

---

*(Seules les résolutions ayant effet sur la présente formalité sont reproduites ci-après.)*

### **PREMIERE RESOLUTION**

#### **Constat de la démission de Monsieur Mohamed GAFFOUR de ses fonctions de Président et nomination de Monsieur Hamé BOÏGUILE en remplacement**

La Collectivité des Associés prend acte de la démission de Monsieur Mohamed GAFFOUR de ses fonctions de Président de la Société, notifiée par lettre du 1er mai 2026 avec effet à cette même date, la Collectivité des Associés ayant accepté de le dispenser du préavis statutaire de trois mois.

En conséquence, la Collectivité des Associés décide de nommer Monsieur Hamé BOÏGUILE, né le [REDACTED] à [REDACTED] de nationalité [REDACTED] demeurant 14 rue de l'Égalité, 77680 Roissy-en-Brie, en qualité de Président de la Société, en remplacement de Monsieur Mohamed GAFFOUR démissionnaire, à compter du 1er mai 2026.

Monsieur Hamé BOÏGUILE, présent à l'assemblée, déclare accepter les fonctions de Président qui lui sont confiées et déclare ne faire l'objet d'aucune interdiction, incapacité ou incompatibilité susceptible d'empêcher cette nomination.

**CETTE RÉOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES ASSOCIÉS.**

**Pour extrait certifié conforme par la Présidence**

---

Monsieur Ha

